

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 OCTOBRE 2011

**PRESENTS** : Pascal PONCET, Suzanne RICHARD, Jean-Yves FARJON, Bernard MEIER, Daniel CHALOT, Patrick MOUSSE, Marie-France COUDOUR, Emmanuelle BARLERIN, Gérard REBOULET, Jean-Yves MOISSONNIER, Jean-Michel BRISSAY-CHATRE, Nicolas OSSEDAT

**ABSENT** : Cyril EPINAT

**POUVOIR** : Madeleine VEILLAS à Bernard MEIER.

### NOUVELLE STATION D'ÉPURATION et REHABILITATION DES RESEAUX APPROBATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Il y a deux dossiers de consultations des entreprises distincts :

- Réhabilitation des réseaux (Stade, rue du 19 mars, Croix de Mission) pour un montant global estimé à 205.175 € TTC ;
- Station d'épuration : lot 1/construction de la station ; lot 2/désamiantage /déconstruction/démolition pour un montant global estimé à 1.950.830 € TTC.

Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver les deux D.C.E., autoriser le Maire à lancer la consultation et solliciter les subventions.

### NOUVELLE STATION D'ÉPURATION et REHABILITATION DES RESEAUX CONSULTATION DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES POUR LIGNE DE TRESORERIE

Afin de compléter le financement des travaux ci-dessus cités dans l'attente des subventions du conseil général et de l'agence de l'eau ( 2 x 20% environ ) il est nécessaire d'avoir recours à une ligne de trésorerie (prêt relais) d'un montant de 500 000 euros.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, pensent opportun de consulter d'ores et déjà les banques afin de connaître leurs propositions.

Monsieur le Sous Préfet et Monsieur le trésorier payeur sont tenu informés de ces démarches par Monsieur le Maire compte tenu de l'arrêté de mise en demeure préfectorale déjà évoqué.

### CONVENTION / STAGIAIRE A L'ECOLE PUBLIQUE

Madame Clarisse FRUCHARD, de la commune de Laprugne, doit réaliser un stage non rémunéré de 420 H dans une école dans le cadre de la préparation du CAP Petite Enfance .Celle-ci a choisi l'école communale de Saint - Just. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

En plus des heures de classe où elle dépendra directement de l'Education Nationale, elle sera aussi présente à la garderie, à la cantine et en étude sous la responsabilité de la mairie. Elle commencera début décembre à raison de deux jours par semaine puis à temps complet à compter du mois de mars 2012.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention à venir avec l'Education Nationale et l'organisme de formation préparant Madame FRUCHARD au CAP Petite Enfance.

## SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS COMMUNALES

A l'unanimité, il a été décidé :

- Association sportive du Collège Le Breuil 50 €
- Les Restaurants du Cœur (antenne de la Loire) décision reportée au prochain conseil (dans l'attente d'une éventuelle demande de l'antenne de Saint Germain-Laval)
- Réponse négative à la demande de participation de l'Ecole Saint Charles de Noirétable fréquentée par deux saint-jurauds. Il y a en effet 2 écoles à Saint-Just.

## STUDIO COMMUNAL DIT « ROFFAT » / ABONNEMENT INTERNET

Le studio est occupé par un vétérinaire, Tibor KARTYAS, remplaçant de Monsieur THOMAS, pour une période de six mois.

Outre la location et les charges fixées précédemment (170 € + 30 €), il convient de facturer au locataire l'abonnement mensuel Téléphonie + Internet (illimités) s'élevant à 33,90 € (opérateur ORANGE). Délibération prise à l'unanimité.

## NOUVELLE CASERNE DU S.D.I.S.

L'entrée des sapeurs pompiers dans les nouveaux locaux pourrait être effective au printemps 2012 permettant ainsi l'installation de l'équipe technique dans les locaux de la caserne actuelle à cette même période. Le chantier se déroule dans de bonnes conditions.

## ROLE DES COMMISSIONS COMMUNALES

Il est proposé de réunir les commissions communales sur des thématiques et problématiques précises.

## QUESTIONS, INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

- ✗ Grimoire sur les mystères des Monts de la Madeleine : il est en vente
- ✗ Communication du SDIS sur les réserves d'incendie
- ✗ *Présentation « officielle » de la nouvelle configuration du bourg* : Elle est prévue le vendredi 9 décembre à 11 H. Élus départementaux, Sous-préfet, entreprises et Saint-jurauds seront conviés. Un moment de convivialité suivra. Le Maire informe le conseil municipal d'une communication du SIEL qui indique son désengagement progressif quant au financement de la pose et dépose des illuminations de fin d'année.
- ✗ Madame Marie-France Coudour évoque l'avancement des acquisitions foncières nécessaires à l'acquisition de la nouvelle maison de retraite. Les choses avancent. Un rendez vous est programmé avec Madame Bourrachaud, Directrice de l'Hôpital de Roanne.

Séance levée à 23 H 30